

L EGLISE ST JEAN- BAPTISTE.

L'église, dédiée à ST JEAN BAPTISTE, reste isolée, à 500 mètres de là dans les terres, sans autre voisinage que le moulin, sur le ruisseau de Varennes, et ne s'ouvre que le dimanche pour la messe. C'est un curieux édifice (XIème siècle), d'une simple nef (33 M sur 8 M) en rectangle allongé, terminée par une abside ronde. A la façade en pignon s'applique un portail carré avec corniche supporté par six modillons, dont trois têtes d'hommes. Au-dessus, une large porte romane de cinq arceaux concentriques, le plus petit nu, à claveaux réguliers et chapiteau sur une courte colonne, le second très étroit avec rang d'étoiles ou de diamants, le troisième très large, à claveaux réguliers, dont la clé porte une croix qui ressemble à une croix templière. Une bande de pommes de pin le sépare du quatrième, sculpté alternativement sur chaque claveau d'une tête d'homme ou d'écaillés de poisson. Le dernier, enfin, est décoré d'une moulure en échiquier.

Le transept est formé par deux arcs-doubleaux énormes qui se continuent jusqu'à terre sans autre moulure qu'un étroit larmier en saillie, au-dessus repose la tour carrée du clocher, percée sur chaque face de deux baies plein cintre avec colonnettes et surmontée d'une flèche octogonale en charpente construite en 1713-1714 avec deux cloches dont l'une nommée Jeanne –Isabelle fut baptisée le 11 août 1761 par Jean de STAPELON, comte de TREVES, représenté par François ALLAIN, sénéchal du comté, et par Isabelle VANDARDUSEN, épouse de François-Joseph FOULON, seigneur de Chaîntre. L'autre cloche est datée de 1778.

La travée du cœur est voûtée en arc en tiers-point dont les filets en saillie retombait sur des larmiers portés par des têtes et des bras sans corps. Le fond est rempli par un autel en retable (XVIIIème siècle), au centre, une Vierge remarquable mais délabrée ; dans les niches, statues informes de ST JEAN BAPTISTE et de ST PIERRE.

Les dalles qui précèdent l'autel sont d'anciennes pierres tumulaires dont une est datée de 1766. A l'extérieur, les murs de la nef en petit appareil recouvert en sa base de ciment montrent vers le Nord trois étroites et petites fenêtres à claveaux réguliers, sans saillie, et ça et là, surtout vers le Sud, de nombreuses briques à rebord intercalées sans régularité.

Devant l'entrée, une sépulture a été rencontrée en 1847, qui contenait deux pots à brûler l'encens, recueillis au Musée d'ANGERS.

L'église et le prieuré s'y attachant appartenaient à l'abbaye de SAINT-FLORENT, en contestation continue avec les seigneurs d'alentour. L'église fondée au moins dès le Xème siècle, avait été attribuée en bénéfice par les moines à un prêtre. Mais l'abbé GERARD, nommé en 1013, sous l'influence corruptrice de GILDRIN de SAUMUR, en fit don à son protecteur, qui la cèda à GEOFFROY Florentin, un de ses chevaliers, partie en fief, partie en domaine. Malgré des sentences d'excommunication et plusieurs restitutions partielles, restées sans effet, elle ne revint aux Moines qu'en 1092 avec CHAVAIS et SAUGRE. Ils y entretenaient une sorte de haras ou tout au moins une écurie où ils formaient des élèves. L'important moulin à eau donnait au domaine une valeur particulière.

La paroisse relevait féodalement du comté de TREVES et dépendait du Doyenné de CHEMILLE, de l'Election de SAUMUR, du District en 1788 de DOUE, en 1790 de SAUMUR. Elle forma un chef-lieu de canton en 1790 comprenant DENEZE, AMBILLOU, LOURESSE, ROCHEMENIER, MILLY, FORGES et MEIGNE.